

**GROUPE SCOLAIRE ANNE CARTIER – ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**  
**INFORMATIONS FINANCIERES (à conserver)**

Les tarifs ci-dessous vous indiqueront les prix pratiqués pour l'année scolaire 2021-2022 pour un élève.

	Tarif A: Nominal	Tarif mensuel A:	Tarif B: De solidarité	Tarif mensuel B
Contribution des familles composée :	<b>579,00 €</b>	<b>57,90 €</b>	<b>634,00 €</b>	<b>63,40 €</b>
- des frais de scolarité :	525,00 €		580,00 €	
- d'une cotisation	54,00 €		54,00 €	
Tarif de l'assurance scolaire	11,00 €	1,10 €	11,00 €	1,10 €
Animations sportives :	36,00 €	3,60 €	36,00 €	3,60 €
Forfait projet culturel :	36,00 €	3,60 €	36,00 €	3,60 €
Carte cantine	6,00 €	0,60 €	6,00 €	0,60 €
Cotisation APEL*	20,00 €	2,00 €	20,00 €	2,00 €
<b>Total :</b>	<b>688,00 €</b>	<b>68,80 €</b>	<b>743,00 €</b>	<b>74,30 €</b>

\*cotisation APEL volontaire : si vous ne souhaitez pas adhérer, nous vous remercions de renvoyer un courrier à l'Etablissement avec les documents de rentrée pour le lundi 6 septembre 2021.

Tarifs garderie	Annuel	Occasionnel	Période *
Matin	175,00 €	2,50 €	40,00 €
Soir	175,00 €	2,50 €	40,00 €
Matin et Soir	225,00 €	4,00 €	50,00 €

\*Période : 1<sup>er</sup> 01/09 au 16/10 2<sup>ème</sup> 01/11 au 17/12 3<sup>ème</sup> 03/01 au 11/02 4<sup>ème</sup> 28/02 au 08/04 5<sup>ème</sup> 25/04 au 01/07

A ces montants peuvent s'ajouter des animations : intervenants, sorties, transports, fournitures scolaires, fichiers et livres, selon les classes.

Chaque famille reçoit par le biais de scolinfo une seule facture annuelle en octobre. Elle englobe tous les frais à régler pour l'année scolaire en dehors de la restauration (tarif repas école 5,25€ et maternelle 5,00€), de la garderie, des voyages et sorties pédagogiques pouvant être proposés dans l'année.

### 3 possibilités de règlement :

#### Par chèques :

En un seul chèque à réception de la facture.

En 4 chèques au 5 octobre, 5 décembre, 5 mars et 5 juin.

#### Par CB sur Ecole Directe :

En une seule fois à réception de la facture.

En 4 fois au 5 octobre, 5 décembre, 5 mars et 5 juin.

#### Par prélèvement automatique (Conseillé) :

Le 5 de chaque mois, d'octobre à juillet (soit 10 mensualités).

### FRAIS D'INSCRIPTION

A l'entrée de votre enfant dans l'école Anne CARTIER, des frais d'inscription vous seront demandés.

Vous les réglerez, au moment de la confirmation de l'inscription lors de la signature de la convention de scolarisation par vous-même et Mme JOLY, Chef d'Etablissement.

Frais de dossier (non remboursable en cas de désistement) :	40 €
Acompte d'inscription (déduit de la facture annuelle) :	50 €
Dépôt de garantie (récupéré en fin de scolarité) (3) :	<u>50 €</u>
Total	140 €

**(3) Le montant dépôt de garantie est remboursé lors du départ de l'élève dans sa totalité, sous réserve d'être en règle avec l'économat et d'avoir rendu les livres en bon état.**